

Demandes de remboursement*

MOTIFS	AVIS	Pièces justificatives à fournir ¹
Inscription dans un autre établissement	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Certificat d'inscription + RIB</i>
Réussite à un concours (date de réussite postérieure à la date d'inscription)	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Notification de réussite au concours + RIB</i>
Raisons professionnelles	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Contrat de travail + RIB</i>
Inscription Pôle emploi, RSA, Mission locale... (incompatibilité avec le statut étudiant)	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Justificatif Pôle emploi, RSA, projet de contrat Mission locale... + RIB</i>
Raisons médicales	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Certificat médical (longue maladie, hospitalisation...) + RIB</i>
Etudiant extracommunautaire contraint de rejoindre son pays d'origine	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Justificatif de refus de renouvellement du titre de séjour/visa + RIB</i>
Abandon cours du soir et/ou Certification pour raison d'incompatibilité d'emploi du temps avec la formation principale	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Lettre motivée + justificatif emploi du temps + RIB</i>
Abandon d'une formation à distance FAD avec annulation ou maintien de l'inscription en présentiel	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE DEBUT DES COURS	<i>Lettre motivée + toute pièce à l'appui de la demande + RIB</i>
Convenances personnelles	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE DEBUT DES COURS	<i>Lettre motivée + toute pièce à l'appui de la demande + RIB</i>
Difficultés personnelles avérées	Sous réserve des justificatifs	<i>Lettre motivée + toute pièce à l'appui de la demande + RIB</i>
Doctorat en cotutelle	Accord avec remboursement	<i>Certificat d'inscription dans l'Université partenaire + RIB</i>

Sont exclus du remboursement les tarifs des Diplômes d'Université DU, les droits de la Formation à distance, les cas d'abandon du 2ème cursus (inscription dans une 2ème formation de ou hors Bordeaux Montaigne), les Auditeurs libres.

*23€ sont retenus du remboursement pour frais de gestion (hors cours du soir en langues, CLES).

Après le 15/11, aucun remboursement ne sera effectué.

¹ Toute pièce doit être fournie dans les 30 jours après la demande sous peine d'annulation de celle-ci.